

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité de Stabilité Financière en Afrique Centrale (CSF-AC) s'est réuni en session ordinaire par visioconférence le 23 mai 2022, sous la présidence de Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLLI, Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), son Président Statutaire.

Au cours de cette session, le Comité a examiné l'évolution du cadre macroéconomique et financier au deuxième semestre de l'année 2021, ainsi que les perspectives à court terme. Dans un contexte mondial marqué par la persistance de la pandémie de Covid-19, il a relevé que la conjoncture macroéconomique de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) s'est améliorée en raison de la bonne tenue des cours des matières premières et du retour progressif à la normale. Les perspectives macroéconomiques demeurent cependant tributaires de l'évolution de la conjoncture internationale, notamment de la crise ukrainienne.

Analysant les risques et les vulnérabilités pesant sur le système financier sous régional, le CSF-AC a souligné qu'ils devraient continuer à s'atténuer. Cependant, les risques pourraient s'aggraver eu égard au contexte mondial tendu et à la persistance des risques opérationnels. En conséquence, il a invité ses membres à maintenir leur vigilance et à poursuivre les efforts visant à renforcer le système financier.

Prenant connaissance de la mise en œuvre des recommandations adoptées à l'issue de sa session ordinaire du 29 novembre 2021, le Comité a noté quelques avancées, notamment dans la gestion prudente des finances publiques, ainsi que l'adoption par le Conseil des Ministres de l'UEAC de la Directive portant mise en place de l'Observatoire du Climat des Affaires en zone CEMAC (OCA-CEMAC).

Enfin, le CSF-AC a adopté son rapport d'activités de l'année 2021 et validé l'édition 2021 de la Revue de Stabilité Financière en Afrique Centrale (RSF-AC).

Fait à Yaoundé, le 23 mai 2022

Le Président du Comité de Stabilité
Financière en Afrique Centrale,

ABBAS MAHAMAT TOLLI

